

4^E JOURNEE OHADA

L'OHADA et la BANQUE

Jacques-Brice MOMNOUGUI

Pour l'ouverture de cette **4^{ème} Journée de l'OHADA**, **Me Jacques-Brice MOMNOUGUI** (Avocat et Président du Club OHADA) a remercié et présenté les intervenants conviés pour cette manifestation.

« Le soleil ne fait pas bouillir la marmite. »

Anne CADIOT-FEIDT

« On ne fait pas du neuf avec du vieux. »

La Bâtonnière de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bordeaux a dit de l'OHADA qu'elle est exemplaire. L'Afrique a une histoire basée sur des traditions et c'est le continent de l'avenir.

Le traité OHADA est un exemple en raison de sa simplicité.

L'OHADA est désormais un centre d'intérêt attractif pour les avocats. En France, les barreaux de Paris, Lyon et Bordeaux ont pris la mesure de son développement.

Ce modèle est aujourd'hui emprunté dans les caraïbes à travers le projet OHADAC (Caraïbes).



Le CLUB OHADA fête ses 10 ans

Créée par le traité signé à Port - Louis (Ile Maurice) le 17/10/1993, l'Organisation par l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, a réuni vendredi dernier (12 juin 2015) différents intervenants, avocats, étudiants, et autres participants, à l'Ecole des Avocats Aliénor.

L'OHADA est un droit unifié par des Actes Uniformes applicables aux 17 Etats-parties dès leur adoption et publication au J.O. de l'OHADA.

Cette année, pour la **4^{ème} journée de l'OHADA**, le sujet abordé fut celui de « l'OHADA et la BANQUE ». Une politique rendue difficile par l'absence d'acte uniforme portant sur la réglementation bancaire.

Ainsi, de 9h à 12h s'est tenue la conférence, introduite par Anne CADIOT - FEIDT et Philippe DUPRAT et tenue par trois intervenants : Me Manuel TCHEUMALIEU FANSI (auteur du seul ouvrage sur le Droit bancaire dans l'espace OHADA), Me Serge BAKOA (avocat fiscaliste et membre du conseil de l'ordre au barreau de Paris) et M. Pierre SIMBAFO (directeur des affaires juridiques de la BICEC) dûment représenté.

La conférence s'est orientée sur trois axes tels que la conformité des dispositifs bancaires de l'UEMOA et la CEMAC avec les dispositifs internationaux, la capacité de l'espace OHADA à permettre d'investir et de faire des affaires, ainsi que la mise en place de la médiation professionnelle. A cet effet, le Club OHADA Bordeaux a signé une convention avec l'Ecole Professionnelle de la Médiation et de la Négociation (EPMN) représentée par Mme Aïcha SANGARE.

Philippe DUPRAT

« Ce qui fait la spécialité et la qualité d'un avocat est sa formation. »

Ancien Bâtonnier et Président de l'EDA Aliénor

La création d'une classe internationale va assurer la formation à destination des avocats issus de barreaux jumelés à cette école.

Prix Madiba de l'excellence Africaine

Le **Prix MADIBA** a été remis à **Yves DJE DJE**, Directeur Informatique Adjoint du groupe Accor, en charge du développement informatique en Afrique et en Asie.

« Ce prix me conforte dans ma volonté d'aller plus loin. Le seul mot qui me vient à l'esprit est **MERCI**. »

Le but étant d'agir dans l'intérêt commun des valeurs que sont l'excellence et le mérite, et de permettre l'expansion du continent.

« Le Club OHADA sera toujours bien représenté »

Yves DJE DJE



Prix MADIBA de l'excellence Africaine

A été mis en évidence, l'existence de deux nouvelles commissions bancaires (COBAC et UEMOA) qui permettent une harmonisation dans la prise en compte d'attribution de crédits. Nous retiendrons aussi l'intervention des banques centrales (BCEAO et BEAC) dans la politiques monétaire et la gestion des moyens de paiement. La réglementation bancaire de l'espace OHADA prévoit également de lutter contre le blanchiment de capitaux et convie les banquiers à collaborer et à déclarer des suspicions à l'égard de leurs clients.

En matière d'investissement en Afrique, le continent est intéressant mais il faut avant tout restaurer la confiance des investisseurs. Pour cela, 9 actes uniformes ont été mis en place dans 17 états membres. Les normes bancaires de cet espace offrent des garanties innovantes de financement.

Pour clôturer cette conférence, l'assemblée a été conviée sur la terrasse de l'Ecole Aliénor pour un « pot de l'amitié » offert par la Mairie de Bordeaux prise en la personne de M. Pierre de Gaetan NJIKAM, Adjoint au Maire en charge de la coopération avec l'Afrique.

Equipe médias

Un remerciement tout particulier est adressé au Club AFRISEG et notamment à M. Willy MBOUKEM II, Mlle Camille GAILLARD, Mlle Myriame LY, Mlle Chloé NAVE, M. Cyril LATHA, M. Roméo AMOUSSOU et Mlle Khadija MAIGA pour leur implication, leur innovation et la retransmission en direct sur les réseaux sociaux (un live tweet, un direct live sur Youtube, ...).



Club AFRISEG



M. Yves DJE DJE interviewé par M. Christian MAMBOU, Directeur Adjoint de l'information à TELESUD

Un remerciement également adressé à Afrique Actualité, TELESUD et TV7 Bordeaux qui ont bien voulu couvrir cette manifestation.